



# Coronavirus

## Communiqué à la population

En lien avec la pandémie qui sévit et pour limiter autant que possible la propagation du Coronavirus, nous vous informons des différentes mesures prises par l'administration communale d'Icoigne :

### Fermeture du bureau communal

Le guichet communal restera fermé **dès lundi 16 mars 2020**, (sauf pour les cas d'urgence et sur rendez-vous) et ce jusqu'à nouvel avis. Nous vous demandons de recourir autant que possible à la messagerie ou au téléphone pour contacter l'administration communale.

### Interdiction de tout rassemblement dans les salles communales

Veuillez noter la décision d'annuler et d'interdire tous les rassemblements/manifestations qui se déroulent dans les locaux communaux et bourgeoisiaux.

Cela concerne toutes les activités qui se tiennent dans les salles suivantes :

Salle bourgeoisiale d'Icoigne

Salle des Abris PC

Salle Gilbert Bécaud

### Aide aux personnes dans le besoin

Nous invitons les personnes à risque\* à rester chez elles et demandons aux citoyennes et citoyens de limiter leurs déplacements. Toutefois, nous prions ceux et celles qui sont seul(e)s ou qui ont de la famille éloignée de contacter le bureau communal qui vous soutiendra pour assurer, par exemple, le suivi des courses et/ou autres services.

*\*Vous êtes particulièrement à risque si vous êtes âgés de plus de 65 ans et/ou que vous souffrez de l'une de ces maladies : le cancer ; le diabète ; une faiblesse immunitaire due à une maladie ou à une thérapie ; l'hypertension artérielle les maladies cardio-vasculaires ; les maladies chroniques des voies respiratoires.*

### Bistro d'Icoigne

Bien que le Bistro d'Icoigne restera fermé dès lundi 16 mars 2020 (jusqu'à nouvel avis), l'épicerie du Bistro, qui propose des produits frais de la région, sera ouverte du lundi au samedi de 10h00 à 12h00. Un service de livraison à domicile de courses ou des repas a été mis en place pour les habitants du village d'Icoigne sur réservation. Des repas à l'emporter peuvent être également commandés auprès de M. Pierre Roggwiller au 079/266.09.34.

Nous vous remercions de votre compréhension et comptons sur votre bonne collaboration pour lutter contre ce virus exigeant un changement de nos comportements.

Icoigne, le 16 mars 2020

L'Administration communale

